

Conception d'un bâtiment avicole



Etape 2 :
le stagiaire est en
regroupement, travaux
pratiques, visites

40% *



Compléments à apporter aux ressources pédagogiques :

- Réglementation environnementale
- Visite de bâtiment, analyse de l'ambiance
- Intérêts économiques de la rénovation, rentabilité des différents systèmes

Suivi des apprenants :

La plateforme de suivi pédagogique à distance donne la possibilité aux apprenants d'effectuer des parcours d'apprentissage différents selon leurs besoins et leurs objectifs personnels. Elle assiste la conduite des formations à distance, elle permet de structurer et de gérer les contenus pédagogiques et les parcours individuels de formation qui y sont associés.

Mallette pédagogique :

CD-Rom : apports de cours, exercices avec autocorrection, schémas animés et tests d'auto-évaluation...

Carnet de bord : guide papier pour la prise de notes, la rédaction de résumés...

Identifiant Internet : ressource multimédia sécurisée

Nous contacter :

Claire Ramezi :
contact-meristeme@morbihan.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture du Morbihan
Centre d'Accueil et de Formation Professionnelle Agricole – Site de Kérel
56580 Crédin

02 97 51 59 79



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
MORBIHAN



Module

Conception d'un bâtiment avicole

Objectif de formation :

Raisonnement la conception d'un poulailler, critiquer des projets de construction.

Pré-requis :

- Alimentation, anatomie, physiologie, reproduction, multiplication, sélection, pathologie, hygiène.

Public concerné :

- Stagiaires de la formation professionnelle préparant un BPA ou BPREA .
- Stagiaires niveau III (CS, BTS).
- Cette ressource est utilisable dans le cadre de formations de perfectionnement à la carte (agriculteurs, salariés agricoles et salariés d'OPA).

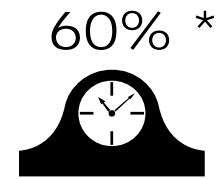
Formation
Technique en production avicole



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
MORBIHAN



Etape 1 :
le stagiaire est en
auto-formation



Séquence 0 : Introduction du module

TD0 : Démarche de conception d'un poulailler

Séquence 1 : Conception générale d'un poulailler

Objectif pédagogique :

Etre capable d'acquérir les connaissances de base concernant les matériaux, les éléments constitutifs d'un bâtiment et la démarche de choix d'un site

- TD 0 : Introduction à la séquence
- TD 1 : Choix du site, terrassement, réglementation
- TD 2 : Protection sanitaire
- TD 3 : Le parcours extérieur
- TD 4 : L'évacuation des eaux
- TD 5 : Structure du bâtiment
- TD 6 : Béton - Fosses
- TD 7 : Isolants – Produits - Normes
- TD 8 : Etanchéité
- TD 9 : Notions d'électricité – Sécurité - Alarme

Séquence 2 : Les règles de base concernant l'ambiance dans les poulaillers

Objectif pédagogique :

Etre capable de comprendre les bases scientifiques liées à l'ambiance dans un bâtiment

- TD 1 : Le confort des animaux : normes à respecter
- TD 2 : Rôle et réglage de la ventilation
- TD 3 : Les bases théoriques de la régulation
- TD 4 : Les différentes ventilations
- TD 5 : Le chauffage
- TD 6 : La protection contre la chaleur

Séquence 3 : Faire le point sur les équipements intérieurs

Objectif pédagogique :

Etre capable de choisir les équipements intérieurs. Connaître leurs avantages et leurs inconvénients. Savoir régler et entretenir son matériel

- TD 1 : Traitement de l'eau
- TD 2 : Abreuvement
- TD 3 : Alimentation
- TD 4 : Pesée des animaux
- TD 5 : Enlèvement des volailles
- TD 6 : Caillebotis

Séquence 4 : Etudier son projet de rénovation

Objectifs pédagogiques :

Etre capable, à partir d'un catalogue d'actions, de dégager des solutions adaptées techniquement et financièrement pour la rénovation de son bâtiment.

Etre capable d'évaluer l'impact des premières rénovations.

- TD 0 : Introduction
- TD 1 : Améliorer l'accès et la circulation
- TD 2 : Améliorer l'écoulement des eaux
- TD 3 : Améliorer la protection sanitaire
- TD 4 : Améliorer la solidité du bâtiment
- TD 5 : Améliorer l'isolation et l'étanchéité
- TD 6 : Améliorer la ventilation
- TD 7 : Rénover son matériel d'abreuvement
- TD 8 : Rénover son matériel d'alimentation
- TD 9 : Rénover son installation de chauffage
- TD 10 : Rénover son installation électrique
- TD 11 : Rénover ses installations de sécurité